

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17787**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Arts Lettres Langues Mention Arts Spécialité Etudes Cinématographiques et Audiovisuelles Finalité Recherche et Professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), École normale supérieure de lettres et sciences humaines (ENS Lyon LSH)	Directeur ENS Lyon Lettres SH, Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur Chancelier des Universités

Cette certification fait l'objet d'une co-habilitation : chaque certificateur est en mesure de la délivrer en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 "études cinématographiques et audiovisuelles" forme les étudiants à la recherche dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, ainsi que dans les métiers de la création, la production et la critique cinématographiques :

- Esthétique et théorie du cinéma (analyse filmique)
- Histoire du cinéma
- Economie et droit de l'audiovisuel (production, distribution, exploitation)
- Création cinématographique (écriture, réalisation, montage)
- Analyser des films et construire une étude critique
- Analyse et exploitation des documents d'archive (film et non-film)
- Conduite des recherches cinématographiques et audiovisuelles
- Accompagnement de la promotion et la diffusion des projets cinématographiques et audiovisuels auprès des médias et du public
- Réalisation d'un projet cinématographique ou audiovisuel (écriture des scénarios, réalisation/tournage, montage)

Capacités évaluées :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Audiovisuel
- Enseignement supérieur et recherche
- Presse
- Médiation culturelle
- Restauration filmique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Producteur d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Distributeur d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Exploitant d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Réalisateur d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Critique de cinéma
- Programmateur (festivals, salles de cinéma ...)
- Médiateur culturel
- Archiviste

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

UE 3A ESTHETIQUE ET THEORIE DU CINEMA

- Parcours 1 : esthétique du cinéma + 2 séminaires au choix (ENS et Lyon 2 dont au moins 1 de Lyon 2)

- Parcours 2 : économie et droit de l'audiovisuel - droit de l'audiovisuel + 2 séminaires au choix (ENS et Lyon 2 dont au moins 1 de Lyon

2)

UE 3B HISTOIRE DU CINEMA ET APPROCHES DE L'IMAGE

- Parcours 1 : histoire du cinéma (Lyon 2)+ 2 séminaires (ENS)

- Parcours 2 : économie et droit de l'audiovisuel - économie de l'audiovisuel + 2 séminaires (ENS)

UE 3C ACTUALITE DE LA RECHERCHE

- 1 séminaire au choix parmi 3 séminaires proposés

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 4A MEMOIRE OU REALISATION AUDIOVISUELLE

- Mémoire de recherche ou stage long et mémoire professionnel ou réalisation audiovisuelle

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VAPP OU VES
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de validation du diplôme composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : - Co habilitation avec l'ENS de Lyon Lettres et Sciences Humaines, section Arts	Aucun accord européen ou international

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de Master publié au JO du 27 avril 2002

- Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon II à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Nombre d'inscrits en 2011-12 : 47

Autres sources d'information :www.univ-lyon2.fr

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Lieu(x) de certification :

Université Lumière - Lyon 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) []

Université Lyon 2
86 rue Pasteur
69365 Lyon cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron Cedex

Historique de la certification :

Date de création: 2004-2005 (Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon2)